LiftMaster distribué par ZeroDocs.com

**SECTION 11 12 33 – BARRIÈRES DE STATIONNEMENT**

 GÉNÉRALITÉS

 SOUMISSIONS

 Soumissions d’action :

 Données sur le produit : Données descriptives du fabricant et attributs du produit.

 Soumissions de clôture :

 Données de fonctionnement et d’entretien.

 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

 Compétences de l’installateur : Entreprise spécialisée dans le travail de cette section, avec au moins [2] [\_\_] ans d’expérience.

 GARANTIE

 Garanties du fabricant contre tout défaut matériel ou de fabrication.

* + - 1. Armoire : 10 ans.
			2. Composants électriques et mécaniques : 2 ans.

 PRODUITS

 FABRICANTS

 Les documents contractuels sont basés sur les produits de LiftMaster. [www.LiftMaster.com](http://www.liftmaster.com)

 Substitutions : [Consultez la Division 01.] [Non autorisé.]

 UNITÉS FABRIQUÉES

 Barrières de stationnement :

 Modèle : MAST.

 Fonctionnement : Réducteur d’engrenage.

 Conforme à la norme UL 325.

 Cycle de service homologué : Maximum 10 000 par jour.

 Vitesse d’ouverture : 0,9 secondes.

 Adaptable à une batterie de secours.

 Moteur : 24 V c.c., service continu, précâblé, homologué par Underwriters Laboratories.

 Commandes : Système de gestion d’accès séquentiel.

 Armoire : Aluminium.

 Bras de 2,4 m (8 pi) en aluminium avec rembourrage jaune.

 Embrayage.

 Cellule photoélectrique rétro-réfléchissante.

 Récepteur radio Security+ 2.0 : Accepte les télécommandes avec technologie de code variable Security+ 2.0 et les commutateurs DIP binaires.

* + - 1. Voyant de circulation rouge/vert.
			2. Détecteur de boucle à faible puissance.
			3. Récepteur de contrôle d'accès d'application commerciale.
			4. Chauffage.
			5. Module de minuterie de fermeture.
			6. Portail d’accès connecté de haute capacité.
			7. Portail d’accès connecté à deux portes.

 EXÉCUTION

 INSTALLATION

 Installer conformément aux instructions du fabricant.

 ACTIVITÉS DE CLÔTURE

 Tester et ajuster le bon fonctionnement des opérateurs.

 Démonstration : Démontrer le fonctionnement et la programmation des opérateurs au propriétaire.

FIN DE LA SECTION